



Médiation familiale

**Vous vivez une tension
familiale liée à un conflit,
une séparation, une rupture
de lien...**

L'Udaf vous propose un espace de
médiation familiale pour :

- Renouer le dialogue
- Gérer les situations conflictuelles
- Exprimer vos émotions
- Identifier vos besoins
- Trouver ensemble des solutions...

Qu'est-ce que la médiation familiale ?

La médiation familiale propose aux membres de la famille vivant une situation de rupture ou de tension de se rencontrer en présence d'un tiers qualifié, neutre et impartial pour rétablir un dialogue et rechercher des solutions.

Comment se déroule une médiation ?

Le médiateur familial, professionnel spécialisé et diplômé d'état, vous accompagne en toute confidentialité.

Notre service de médiation familiale vous propose **un temps d'information** individuel ou commun pour évaluer si cette démarche vous convient.

Puis, après accord de chacun, nous vous proposons **des entretiens de médiation** pour réfléchir ensemble à des solutions acceptables pour chaque personne.

Le **coût** de ces séances est calculé en fonction des ressources de chacun, selon le barème national fixé par la Caisse Nationale des Allocations Familiales. Barème consultable sur internet :

<https://www.apmf.fr/la-mediation-familiale/de-quoi-sagit-il/quel-cout/>

A l'issue de la médiation, les solutions adoptées peuvent faire l'objet d'un accord écrit, **homologué**, si besoin, par le juge aux affaires familiales.

L'Udaf du Lot propose d'autres services :

- Dans le cadre de la séparation :
 - Parcours pour Enfants de Parents Séparés (PEPS)
 - Ateliers parents
- Actions de soutien à la parentalité



Information et prise de rendez-vous :

UDAF DU LOT

Service Médiation Familiale

159 rue du Pape Jean XXIII

46000 CAHORS

Tél. : 05 65 20 55 90

Du lundi au vendredi : 9h/12h30 - 13h30/17h

Email : nouscontacter@udaf46.org



Lieux d'accueil

- Cahors
- Figeac
- Le Vigan
- Martel